



date de mise en ligne : 24 février 2026

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00030** du

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à la Mairie de Villeneuve-Saint-Georges

Domicilié (e) 20 place Sémard
 94190 Villeneuve Saint Georges

En vue de la réalisation : Installation d'un auvent en structure légère en bois dont une charpente est
apparente, ainsi que les poutres et les poteaux en bois de couleur claire.

Sur un terrain sis 111 avenue Anatole France
Cadastré AE336

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 17.8 FEV. 2026

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00030 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,